

# FICHE DE POSTE



## SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PÊCHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

Service / Equipe : **Pôle plaisance - secteur Guilvinec - Lechiagat, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Audierne - Plouhinec, Douarnenez**

Adresse : Port d'Audierne - Plouhinec

Résidence administrative : Audierne

Métier : Métier : **Agent d'exécution technique**

Dénomination du poste : **Agent portuaire**

Encadrant de direction   
Encadrant de service   
Encadrant de proximité

Grade (s) concerné (s) : **Agent portuaire 1er échelon** en application de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

### Contexte du poste :

Le syndicat mixte des ports de pêche plaisance de Cornouaille sera l'autorité portuaire des ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Audierne - Plouhinec, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Guilvinec - Lechiagat, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, et Concarneau.

Il aura pour membre le Conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de communes Douarnenez Communauté, Pointe du Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Il comprendra à terme une soixantaine d'agents permanents et une vingtaine de saisonniers.

Au sein du syndicat mixte, sous l'autorité hiérarchique du (de la) Responsable du secteur Guilvinec - Lechiagat, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Audierne - Plouhinec, Douarnenez du pôle plaisance, l'agent portuaire d'Audierne - Plouhinec exerce ses fonctions dans le port d'Audierne - Plouhinec, mais pour les besoins du service, il peut être amené à effectuer ses missions dans les autres ports de plaisance du secteur (Douarnenez, Saint-Guérolé-Penmarc'h, Guilvinec - Lechiagat...) notamment en appui de l'équipe en charge des travaux d'entretien.

Il mène ses missions conformément aux modalités définies à l'échelle du syndicat mixte (procédures, sécurité etc.)

Missions	Activités
<b>Assurer l'accueil et l'information des usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir, conseiller et informer les usagers et visiteurs</li> <li>• Recevoir et réguler les réclamations</li> <li>• Rédiger des courriers, le cas échéant</li> <li>• Indiquer les branchements</li> <li>• Rappeler les règles de sécurité</li> <li>• Participer et accompagner les actions d'animation du port</li> </ul>
<b>Gérer le placement et l'amarrage des bateaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux</li> <li>• Assurer l'encaissement des taxes et redevances d'amarrage, droits d'escale</li> <li>• Remettre les recettes à la Trésorerie (port, douche)</li> <li>• Contrôler le stationnement des bateaux</li> <li>• Gérer l'affectation des mouillages (temporaire, saisonnier, après résiliation...)</li> <li>• Tenir à jour le logiciel plaisance, la liste d'attentes et l'actualiser au fur et à mesure</li> </ul>
<b>Effectuer la surveillance générale, l'entretien et la maintenance des installations portuaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le nettoyage et la maintenance technique courante des installations, selon le protocole de maintenance défini par le Pôle plaisance</li> <li>• Entretien du matériel et des bâtiments portuaires,</li> <li>• Ramasser régulièrement les déchets flottants,</li> <li>• Assurer l'entretien des pontons,</li> <li>• Nettoyer et désinfecter les douches et sanitaires du port en période hivernale,</li> <li>• Alerter le pôle Technique, la Police portuaire en cas de besoin,</li> <li>• Participer aux travaux réalisés en régie par les équipes du pôle technique.</li> </ul>
<b>Encadrement du (des) saisonnier(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre l'interlocuteur de proximité</li> <li>• Adapter les tâches en fonction des besoins constatés quotidiennement</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public portuaire</li> <li>• Participation à des réunions, échanges inter ports ou inter-secteurs</li> </ul>

Évolution possible :  
Ces fonctions sont susceptibles d'évoluer dans le cadre de la mise en place du syndicat mixte.

# COMPÉTENCES

<b>Connaissances et technicités professionnelles</b>	Connaissance des navires de plaisance et du langage marin	3	Niveau requis à la prise de poste *
	Connaissance des règles et consignes d'hygiène et sécurité	3	
	Connaissance de la réglementation portuaire	2	
	Anglais	2	
	Gestes de premiers secours	3	
	Logiciel de gestion portuaire et bureautique (word, excel)	2	
	Connaissance de la maintenance des installations portuaires	3	

<b>Compétences transversales</b>	Sens des responsabilités et du service
	Soucieux du respect des consignes de sécurité
	Disponibilité
	Polyvalent
	Qualités relationnelles et sens du contact
	Aptitudes à la gestion des conflits
	Rendre compte

\*

<b><u>Niveau 1</u></b>	<b><u>Niveau 2</u></b>	<b><u>Niveau 3</u></b>	<b><u>Niveau 4</u></b>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

## Situation dans l'organisation

Supérieur hiérarchique : Responsable du secteur

Nombre total de personnes à encadrer :

1 ou plusieurs saisonniers

## Relations professionnelles

Internes au Syndicat	Externes au Syndicat
Pôle plaisance et police portuaire	Clients, visiteurs
Pole technique et ressources	élus
	affaires maritimes, gendarmerie

## Conditions d'exercice

Rythmes de travail	Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> taux :  Intervention en dehors des heures ouvrables en fonction des contraintes d'exploitation du port Interventions ponctuelles d'urgence possibles en dehors des heures et des jours de service
Contraintes particulières	Pas de congés pendant la saison estivale (mi-juin à mi-septembre)  Travail en extérieur
Environnement du poste de travail	Situation : RDC <input type="checkbox"/> étage <input type="checkbox"/> Accessibilité des locaux : ascenseur <input type="checkbox"/>
Exigences liées au poste de travail	Déplacements : Locaux <input checked="" type="checkbox"/> régionaux <input type="checkbox"/> nationaux <input type="checkbox"/> internationaux <input type="checkbox"/>
Moyens matériels	Equipement informatique, ordinateur imprimante <input checked="" type="checkbox"/> Photocopieur <input type="checkbox"/>  Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone portable <input type="checkbox"/>  <u>Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :</u> Permis B : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Permis bateau Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

## Candidature

Renseignements peuvent être obtenus auprès de :

M. Xavier RASSENEUR : Directeur Adjoint du Syndicat mixte pêche plaisance de Cornouaille  
[xavier.rasseneur@finistere.fr](mailto:xavier.rasseneur@finistere.fr)  
Tél : 02 98 82 84 00  
Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille  
5 quai Henry Maurice Bénard 29120 PONT L ABBE

Le dossier de candidature (lettre de motivation et CV) **devra être envoyé avant le 8 janvier 2018** par courriel ou par voie postale.